

MAIRIE DE TOUCY
**CONSEIL MUNICIPAL DU
Jeudi 15 mars 2012
A 20 heures 30**

 Convocation du 9 mars 2012
 Affichage du 22 mars 2012

Le **15 mars 2012 à 20 h 30**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Gérard GALLET, Julien DUGAY, Marcel ROBIN, Didier GOUDROT, Micheline BLOT, Bernard SALOMEZ, Christine PICARD, Marie-Chantal COULON, Michèle GAUDIN, Christophe PIETAK, Patrice VICART, Alain MOREAU, Florence TOUZEAU, Franck CARRASCO, Jean-Claude BERGEROT, Jean-Pierre HUOT

Chantal RAVERDEAU par Michel KOTOVTCHIKHINE, Robert GERMAIN par Marcel ROBIN, Laurent BONNOTTE par Gérard GALLET

Absent(s): Hugues COQUELLE, Angélique CHALIER

Excusé(s) : Robert ITURRALDE

Secrétaire de séance : Patrice VICART

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 25 janvier 2012. Tous les membres présents signent le registre.

- Comptes administratifs camping, lotissement des 5 Quartauts, Assainissement, Tourinox et commune.
- Affectation des résultats.
- Comptes de gestion camping, lotissement des 5 Quartauts, Assainissement, Tourinox et commune.
- Budgets primitifs camping, lotissement des 5 Quartauts, Assainissement et Tourinox.
- Participation aux frais de fonctionnement du syndicat intercommunal des collèges et lycées de Toucy 2011/2012.
- Assainissement : réhabilitation réseau assainissement propriété PUISSANT et jonction ancien réseau d'assainissement avec évacuation ancienne STEP.
- Aliénation portion chemin au lieudit "Les Bréchots".
- Inscription des chemins de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées de l'Yonne (PDIPR).
- Contrat de maintenance logiciels MAGNUS.
- PLUI : synthèse du diagnostic.
- Révision du loyer 3 rue Paul Bert.
- Centre de loisirs : travaux peinture.
- Demande remise gracieuse frais de majoration taxe locale d'équipement.
- Création d'un poste de rédacteur.

MAIRIE DE TOUCY

- Admission en non valeur.
- Questions diverses.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011

Vu la commission des finances du 6 février 2012,

Mr le Maire donne la présidence à Mme Christine PICARD et quitte la salle au moment du vote des comptes administratifs des budgets annexes et du budget principal.

Mme PICARD présente les comptes administratifs 2011 comme détaillés ci-dessous :

Budgets Annexes**CAMPING**

Vote : Contre : 1 voix, Abstention : 2 voix, Pour : 16 voix

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>
Dépenses	5 520.92	4 171.65
Recettes	8 818.75	4 077.87
Solde de clôture	3 297.83	- 93.78

Soit un excédent total : 3 204.05 €

LOTISSEMENT DES 5 QUARTAUTS

Vote : Abstentions : 2 voix, Pour : 17 voix

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>
Dépenses	629 365.96	622 974.82
Recettes	625 323.51	656 666.00
Solde de clôture	- 4 042.45	33 691.18

Soit un excédent total : 29 648.73 €

ASSAINISSEMENT

Vote : Pour : 19 voix

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>
Dépenses	71 575.45	1 768 982.32
Recettes	88 032.12	2 116 013.33
Solde de clôture	16 456.67	347 031.01

Soit un excédent total : 363 487.68 €

TOURINOX

Vote : Pour : 19 voix

<u>Section de fonctionnement</u>	
Dépenses	14 074.36
Recettes	14 075.54
Solde de clôture	1.18

Soit un excédent total : 1.18 €

Budget principal

COMMUNE **Vote :** Contre : 1 voix, Abstentions : 2 voix, Pour : 16 voix

<u>Section de fonctionnement</u>		<u>Section d'investissement</u>
Dépenses	2 466 296.59	485 762.84
Recettes	2 705 355.98	315 330.91
Solde de clôture	239 059.39	-170 431.93

Soit un excédent total : 68 627.46 €

Mr PIETAK est intervenu tout au long de la présentation des comptes administratifs pour demander des explications ou apporter des rectifications.

AFFECTATION DES RESULTATS

Mr le Maire reprend la séance,

MAIRIE DE TOUCY

Les affectations de résultats de l'année 2011 sont décidées comme suit :

Budget Assainissement :

002 Reprise de fonctionnement 16 456.67 €

Budget Camping :

002 Reprise section de fonctionnement 3 204.05 €

Budget Lotissement des 5 Quartaux :

002 Reprise de fonctionnement - 4 042.45 €

Budget Tourinox :

002 Reprise de fonctionnement 1.18 €

Budget Commune :

002 Reprise de fonctionnement 42 753.46 €

1068 Excédents de fonctionnement capitalisés 196 305.93 €

Le Conseil Municipal,

VOTE, à l'unanimité, l'affectation des résultats 2011 ci-dessus.

COMPTE DE GESTION CAMPING 2011 - (DE 2012 07)

Le Conseil Municipal,

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur visé et certifié par l'ordonnateur,

N'APPELLE ni observation, ni réserve de sa part.

COMPTE DE GESTION LOTISSEMENT DES 5 QUARTAUTS 2011 - (DE 2012 08)

Le Conseil Municipal,

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur visé et certifié par l'ordonnateur,

N'APPELLE ni observation, ni réserve de sa part.

COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2011 - (DE 2012 09)

Le Conseil Municipal,

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur visé et certifié par l'ordonnateur,

N'APPELLE ni observation, ni réserve de sa part.

COMPTE DE GESTION TOURINOX 2011 - (DE 2012 10)

Le Conseil Municipal,

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur visé et certifié par l'ordonnateur,

N'APPELLE ni observation, ni réserve de sa part.

COMPTE DE GESTION COMMUNE 2011 - (DE 2012 11)

Le Conseil Municipal,

DÉCLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Receveur visé et certifié par l'ordonnateur,

N'APPELLE ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGETS PRIMITIFS 2012

CAMPING

Vote : Abstention : 1 voix, Pour : 19 voix

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 10 504 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes : 7 094 €

MAIRIE DE TOUCY**LOTISSEMENT DES 5 QUARTAUTS**

Vote : Abstention : 1 voix, Pour : 19 voix

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 615 627 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes : 610 000 €

ASSAINISSEMENT

Le budget primitif 2012 n'a pas été voté suite à demande de précisions par Mr PIETAK à propos du solde de subventions à percevoir pour la réhabilitation de la station d'épuration.

TOURINOX

Vote : Pour : 20 voix

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 11 227 €

PARTICIP. FRAIS FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT DES COLLEGE ET LYCEE DE TOUCY - (DE 2012 12)

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la lettre du 16 mars 2012 de Monsieur Jean-Louis GAUTHIER, Président du Syndicat Intercommunal des Collège et lycée de Toucy et de la liste des participations de chacune des communes concernées, établissant le calcul des frais de gestion du Syndicat, inscrit au budget 2012.

Compte tenu des élèves inscrits de notre commune durant la présente année scolaire 2011/2012, la participation totale de notre commune s'élève à 4 235,00 € soit :

- 2 771,12 € pour 67 élèves transportés tous établissements confondus,
- 1 463,88 € pour 132 élèves scolarisés au collège de Toucy.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

INSCRIT la dépense correspondante au budget.

ASSAINISSEMENT : REHABILITATION RESEAU RUE DE L'ABREUVOIR ET PONT DES VE - (DE 2012 13)

Vu la commission travaux voirie du 8 mars 2012.

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement rue de l'Abreuvoir et la création d'une vidange sur le regard de visite de l'ancien réseau rue du Pont des Vernes.

Gérard GALLET, Adjoint à la voirie, présente 2 devis de la société SAUR (déléguataire du service assainissement collectif de la ville de Toucy par affermage) pour les travaux visés ci-dessus :

Renouvellement du réseau d'eaux usées "rue de l'Abreuvoir" :

- Tranchées : 666.09 €
- Pose de sable : 360.00 €
- Pose tuyaux PVC : 675.00 €
- Regard de visite : 1 460.00 €
- Raccordement au collecteur : 270.00 €
- Raccordement sur le réseau existant : 712.00 €
- Report branchements particuliers : 1 592.00 €

MAIRIE DE TOUCY

- Reprise du profil du terrain : 420.00 €
- TOTAL HT 6 155.09 €

Alain MOREAU suggère la rédaction d'une convention pour le passage du réseau d'assainissement sur une propriété privée.

Création d'une vidange sur regard de visite "rue du Pont des Vernes" (ancienne station d'épuration) :

- Terrassement : 868.00 €
- Blindage semi jointif ou jointif 150.00 €
- Pose de sable : 153.00 €
- Pose de pierres calcaires : 720.00 €
- Pose tuyaux PVC : 125.00 €
- Raccordement regard de visite au collecteur : 270.00 €
- Evacuation déblais : 80.00 €
- TOTAL HT 2 366.00 €

Le Conseil Municipal,
Après délibération,

ACCEPTE les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement "rue de l'Abreuvoir" et "rue du Pont des Vernes" dont les montants ci-dessus seront imputés en section d'investissement du budget annexe ASSAINISSEMENT.

ALIENATION PORTION DE CHEMIN AU LIEUDIT "LES BRECHOTS" - (DE 2012 14)

Mr Bernard SALOMEZ quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10 ;

Vu le décret n°76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux, et notamment son article 3 ;

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2241-1 ;

Vu la délibération en date du 24 novembre 2011, décidant de lancer la procédure de cession prévue par l'article L. 161-10 du Code rural ;

Vu l'arrêté municipal en date du 19 janvier 2012, ordonnant l'ouverture d'une enquête publique concernant le présent projet ;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 février 2012 au 21 février 2012,

Vu l'avis du Service des domaines en date du 21 octobre 2011.

- Considérant qu'aucune remarque défavorable n'a été formulée à l'encontre du projet et que le déclassement de cette section n'affecte pas l'intérêt général, le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable au dossier mis à l'enquête.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal d'approuver le déclassement de la portion de chemin dit "Chemin du Puits" située entre d'une part, les parcelles E 266 et E 267 et d'autre part, les parcelles E 265 et E270, en vue de son aliénation.

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,

ACCEPTE le déclassement de la portion de chemin

DECIDE

De fixer le prix de vente à 3 euros/M² (environ 285 M²) ; le prix définitif sera fixé en fonction du bornage.

MAIRIE DE TOUCY

De vendre la portion de chemin à : d'une part, Monsieur Bernard SALOMEZ et d'autre part Monsieur Dominique DUFOUR et Madame Ingrid LOUBERT, au prix susvisé ;
D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents au présent projet ;
De dire que les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération seront à la charge des acheteurs.

INSCRIPTIONS DES CHEMINS DE RANDONNEE AU PDIPR - (DE 2012 15)

Après avoir pris connaissance des articles 56 et 57 de la loi n°83 663 du 22 juillet 1983 et de la circulaire du 30 août 1988 relative aux Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et Randonnée,

Considérant que dans le cadre de la mise à jour par le Conseil général de l'Yonne du PDIPR, considérant ledit plan comprend un (ou des) itinéraires traversant la commune :

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- **Accepte** l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR) de l'Yonne des chemins et autres voies joints et rapportés sur les cartes ci-annexées traversant notre commune (finage sur photocopie de carte au 1/25000^{ème}) pour l'ensemble des circuits créés par la Communauté de Communes du Toucycois qui porte le dossier d'inscription à ce dit PDIPR.
- **S'engage** à ne pas aliéner totalité ou partie des itinéraires concernés sauf à proposer un itinéraire public de substitution rétablissant la continuité du sentier et lui conservant son intérêt initial.
- **S'engage** à conserver leur caractère public et ouvert aux sentiers concernés. La commune se réserve le droit d'interdire le passage des véhicules motorisés.
- **Prévoit** leur remplacement en cas de modification, suite à des opérations foncières ou de remembrement.
- **Accepte**, le passage des randonneurs pédestre, équestre, VTT (*), le balisage et le panneautage des itinéraires selon la norme fédérale des disciplines concernées.
- **S'engage** à informer le maître d'œuvre du PDIPR de toute modification des itinéraires inscrits dès la connaissance du projet.
- **S'engage** à entretenir le sentier de manière à ce qu'il soit toujours praticable
- **Accepte** les clauses définies dans le cahier des charges du PDIPR de l'Yonne.

CONTRAT MAINTENANCE PROGICIELS MAGNUS - (DE 2012 16)

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE le renouvellement du contrat de suivi des progiciels MAGNUS pour le secrétariat de la Mairie.

AUTORISE Monsieur le Maire à le signer.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

MAIRIE DE TOUCY

PLUI : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC - (DE 2012 17)

Le Maire rapporte les remarques qui ont été faites par les conseillers suite à la consultation de la synthèse du diagnostic du PLUI.

Le Conseil Municipal demande que soient ajoutées les remarques suivantes :

Transports et déplacements :

Manque de transports en commun. La ligne Toucy Auxerre est très peu utilisée et ouverte que pendant la période scolaire (ligne réservée en priorité aux élèves).

Ligne Toucy Paris : la seule à fonctionner de manière régulière.

Services et équipements :

Manque de structures médicales : maison de santé, permettre les soins la nuit, les week ends sans être obligé d'aller aux urgences.

Section de l'hôtellerie : très peu présente, un seul petit hôtel à Pourrain.

Comment peut-on dire que l'hôtellerie de luxe est très bien représentée sur la Communauté de Communes du Toucycois.

Restauration moyenne : manque de restaurants gastronomiques.

Capacité du cimetière de Toucy : environ 300 tombes restent encore à relever.

Demandes d'inscription au PLUI :

- la protection des haies
- la préservation des boutiques du centre ville pour pallier à leur transformation en habitation.

REVISION DU LOYER 3 RUE PAUL BERT - (DE 2012 18)

L'Adjoint aux travaux expose à l'assemblée qu'un logement situé 3 rue Paul Bert dont le loyer est fixé actuellement à 529.75 € par mois auquel il faut ajouter les charges de 128.90 € par mois, ne trouve pas preneur en raison de son coût élevé. Il demande que ce loyer soit revu à la baisse.

Sur proposition du maire, ce loyer pourrait être ramené au prix de location du M² d'un appartement du même immeuble soit 6,06 € du M², ce qui ramènerait le loyer à 411,48 € par mois, les charges restant fixées à 128,90 €.

Après délibération,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE cette proposition.

CENTRE DE LOISIRS : TRAVAUX PEINTURE

La nouvelle proposition d'un artisan ne précisait pas la pose de toile de verre. Un complément dans ce sens lui sera demandé.

REMISE GRACIEUSE FRAIS DE MAJORATION TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT - (DE 2012 19)

Suite à la transmission par la Trésorerie Principale d'Avallon d'une demande de remise gracieuse de majoration concernant la taxe locale d'équipement d'un administré non

MAIRIE DE TOUCY

réglée à la date d'exigibilité,

Le Conseil Municipal, après débat et vote (Contre : 4 voix, Abstentions : 2 voix, Pour : 14 voix),

ACCEPTE, la remise gracieuse de la majoration et des pénalités de retard sur la taxe locale d'équipement d'un administré qui a obtenu un étalement pour le paiement de sa taxe.

CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR - (DE 2012 20)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire.

Considérant qu'un adjoint administratif de 1ère classe est lauréat de l'examen professionnel de rédacteur territorial depuis le 30 novembre 2009,

Considérant que l'intéressé est inscrit depuis le 25 novembre 2011 sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial (en application de l'article 6.1-b du décret 95-25) établie par le centre de gestion de l'Yonne, au titre de la promotion interne.

Considérant la nécessité d'un encadrant de proximité.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et après vote à bulletins secrets (Contre : 2 voix, Abstentions : 3 voix, Pour : 15 voix),

DECIDE de créer un poste de rédacteur.

PRECISE que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2012.

ADMISSIONS EN NON VALEUR - (DE 2012 21)

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote (Pour : 17 voix, 3 conseillers intéressés par la question ne prennent pas part au vote),

ACCEPTE l'admission en non valeur suivante : 3 X 43.29 € soit 129.87 €.

TARIFS CAMPING - (DE 2012 22)

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE les nouveaux tarifs du Camping des 4 Merlettes pour l'année 2012 :

Tarifs nuitée :

Adultes	2.60 €
Enfant de moins de 7 ans :	1.40 €
Emplacement :	2.60 €
Branchement électrique :	3.20 €
Garage mort (basse saison) :	3.70 €
Garage mort (haute saison) :	4.90 € (du 15/06 au 15/09)

Tarifs journée :

Invité des campeurs :	0.50 €
Visiteur :	1.00 €

MAIRIE DE TOUCY

Véhicule visiteur : 1.00 €
 (possibilité de garer gratuitement sur le parking extérieur)

Services :
 Glace (bouteille ou recharges) : 0.60 €
 Vidange camping-car : 3.00 €
 Machine à laver : 3.20 €

Mini-golf :
 Adulte : 1.60 €
 Moins de 16 ans : 0.80 €
 Groupes encadrés (+10 pers.) : 0.70 €

VENTE IMMEUBLE AVENUE FELIX FRANCOIS - (DE 2012 23)

Vu l'avis des domaines en date du 26 décembre 2011,

Vu la proposition d'acquisition de l'immeuble situé 12 avenue Félix François section AB 170 pour un montant de 140 000 €.

Le Conseil Municipal,

Après débat,

ACCEPTE la cession de l'immeuble visé ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à la vente de l'immeuble sis 12 avenue Félix François section AB 170.

ACQUISITION DE PLACES DE COLMBARIUM - DE 2012 24

Considérant l'urgence quant à l'acquisition de places de columbarium.

Christine PICARD, étant intéressée par la question, elle quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Gérard GALLET, Adjoint, explique que des demandes ont été formulées pour des places de columbarium au cimetière de Toucy.

Il présente un devis des Pompes Funèbres PICARD pour la fourniture de 2 cases de columbarium à rajouter sur celui existant.

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition des Pompes Funèbres PICARD : 1 459.03 € HT.

Cette somme sera inscrite au budget primitif 2012 en section d'investissement.

QUESTIONS DIVERSES

Fermeture d'une classe à l'école maternelle de Toucy.

Suite à la lecture par le Maire, d'un courrier de Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Yonne, lui confirmant le retrait d'un emploi d'enseignant en maternelle à la rentrée de septembre 2012, le Conseil Municipal s'oppose à la fermeture de cette classe, arguant que 12 pavillons DOMANYS seront prochainement livrés et que la création et l'extension de 2 entreprises créeront une soixantaine d'emplois

MAIRIE DE TOUCY

à Toucy. Le Conseil Municipal demande au Maire d'écrire à la Directrice Académique des Services pour s'opposer à cette fermeture.

Le Maire fait lecture des prochaines réunions et manifestations :

- Samedi 17 mars 2012 11h00 Inauguration crèche de Pourrain
- Lundi 19 mars 2012 18h15 Commémoration FNACA rendez-vous
- Mercredi 21 mars 2012 9h30 Réunion « ville d'appui » avec
EXPRESSION VERTE
- Dimanche 25 mars 2012 12h30 Prix cycliste de la ville de Toucy
- Samedi 31 mars 2012 9h45 Inauguration Beau Marché
- Mardi 3 avril 2012 18h30 Commission finances
- Jeudi 5 avril 2012 18h00 Commission travaux
- Mercredi 11 avril 2012 20h30 Conseil Municipal
- Dimanche 22 avril 2012 1^{er} tour élections présidentielles

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE

COMPTE DE GESTION CAMPING 2011 **DE_2012_07**

COMPTE DE GESTION LOTISSEMENT DES 5 QUARTAUX 2011

DE_2012_08

COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2011 **DE_2012_09**

COMPTE DE GESTION TOURINOX 2011 **DE_2012_10**

COMPTE DE GESTION COMMUNE 2011 **DE_2012_11**

PARTICIP. FRAIS FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT DES COLLEGE ET
LYCEE DE TOUCY **DE_2012_12**

ASSAINISSEMENT : REHABILITATION RESEAU RUE DE L'ABREUVOIR ET
PONT DES VE **DE_2012_13**

ALIENATION PORTION DE CHEMIN AU LIEUDIT "LES BRECHOTS"
DE_2012_14

INSCRIPTIONS DES CHEMINS DE RANDONNEE AU PDIPR **DE_2012_15**

CONTRAT MAINTENANCE PROGICIELS MAGNUS **DE_2012_16**

PLUI : SYNTHESE DU DIAGNOSTIC **DE_2012_17**

REVISION DU LOYER 3 RUE PAUL BERT **DE_2012_18**

REMISE GRACIEUSE FRAIS DE MAJORATION TAXE LOCALE
D'EQUIPEMENT **DE_2012_19**

CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR **DE_2012_20**

ADMISSIONS EN NON VALEUR **DE_2012_21**

TARIFS CAMPING **DE_2012_22**

VENTE IMMEUBLE AVENUE FELIX FRANCOIS **DE_2012_23**

ACQUISITION DE PLACES DE COLMBARIUM **DE_2012_24**